

Paimpol

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

TRAJECTOIRE
ZÉRO DÉCHET

AGGLOMÉRATION

Mémo TRIER SES BIODÉCHETS en ville



Rendez-vous sur notre site

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Tél. 02 96 13 59 59
dechets@guingamp-paimpol.bzh



www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●



TRIER

A qui s'adresse ce guide ?

Vous habitez dans l'**hypercentre de Paimpol** et vous n'avez pas la possibilité de composter chez vous. Vous pouvez désormais trier vos biodéchets dans des composteurs grutables à proximité de votre domicile.

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Trier ses biodéchets présente de nombreux avantages pour l'environnement, mais aussi pour vous au quotidien. Voici quelques raisons de commencer le tri des biodéchets :



Réduire ses déchets : les **biodéchets** représentent environ 30% du contenu de la poubelle d'ordures ménagères. Débarrassée de ces déchets, elle est sortie moins souvent.



Préserver l'environnement : déposer moins de déchets dans sa poubelle, c'est réduire la pollution liée à la collecte et au traitement des déchets.



Valoriser une ressource : les biodéchets, après traitement par le processus de compostage permettent de produire du compost qui agit comme un amendement naturel pour les sols, il améliore leur structure, leur capacité de rétention d'eau et leur fertilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, un habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération jette en moyenne 58 kg de déchets de cuisine et de table qui sont à ce jour collectés et incinérés.

Biodéchets

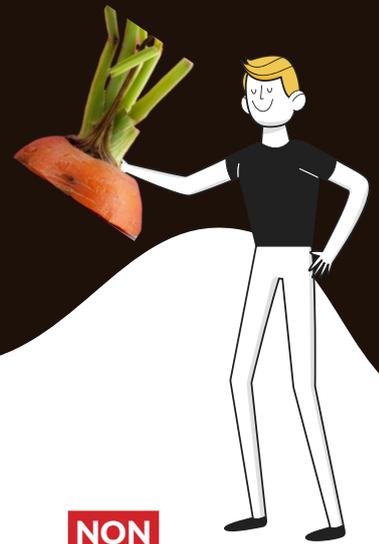
Ensemble des déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et des déchets de jardin.

Votre mémo détachable !



Mémo JE TRIE

mes biodéchets pour les valoriser !



OUI

NON

DÉCHETS DE CUISINE



- Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes)
- Restes de fruits et légumes abimés
- Noyaux et coques de fruits secs
- Coquilles d'œufs écrasées
- Marc de café, thé et filtres/sachets en papier (sans agrafe)
- Pâtes et riz
- Restes de repas et pains rassis en morceaux

- Viande, os et poisson
- Produits laitiers
- Coquillages et crustacés
- Huiles végétales
- Étiquettes
- Élastiques

DÉCHETS VERTS D'INTÉRIEUR



- Branchages et tailles de plantes d'intérieur
- Terre de rempotage
- Fleurs fanées

- Feuilles épaisses et coriaces
- Sapin de Noël
- Plantes malades ou traitées chimiquement

AUTRES DÉCHETS DE LA MAISON



- Mouchoirs en papier, essuie-tout
- Cartons bruns sans impression déchirés et en quantité limitée : boîtes d'œufs, rouleaux vides de papier toilette et essuie-tout

- Litières animales et excréments
- Sacs « biodégradables » effet plastique
- Sciures et copeaux de bois traité (aggloméré, contreplaqué)
- Papiers et cartons glacés
- Poussières d'aspirateur
- Cendres

✗ DÉCHETS INTERDITS À NE SURTOUT PAS METTRE !

Tous les matériaux non-biodégradables comme le tissu, le verre, le métal ou encore le plastique... ne se compostent pas.



verre



ordures
ménagères



métal



tissu



Sac bio-
dégradable
« effet plastique »

UTILISATION

de son bioseau

Le bioseau est conçu pour collecter les biodéchets (comme les épluchures de fruits, légumes, marc de café, coquilles d'œufs, etc.)

Il sert de lien entre votre cuisine et le point de collecte.

Notez qu'il est tout à fait possible d'utiliser un autre contenant de préférence avec un couvercle.

Choisir un bon emplacement pour votre bioseau

- Près de votre plan de travail ou de l'évier : Il est pratique de le garder dans la cuisine ou à un endroit facilement accessible pendant que vous préparez vos repas. Cela permet de trier immédiatement les biodéchets.
- Éviter l'exposition directe à la chaleur : ne placez pas le bioseau près d'une source de chaleur (par exemple, un radiateur) pour éviter de favoriser la décomposition rapide ou la formation de mauvaises odeurs.

Vider régulièrement le bioseau tous les 3 ou 4 jours (1 semaine maximum) dans le bac d'apport. N'attendez pas qu'il soit plein. Il est important de vider le bioseau régulièrement pour éviter la fermentation.

Nettoyer le bioseau régulièrement

ASTUCE EN +

Pour maintenir un bioseau propre dans votre cuisine, vous pouvez y déposer au fond une feuille de papier journal ou un bout de carton. L'humidité sera ainsi absorbée.

Vous pouvez le laver avec un mélange d'eau chaude et :

- de savon,
- ou de vinaigre,
- ou de bicarbonate





Mode d'emploi

DES COMPOSTEURS GRUTABLES



Où trouver les composteurs grutables ?

La carte des composteurs grutables est disponible sur le site de l'Agglomération : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh ou via [l'application Hoali](#)



De quoi se compose un composteur grutable ?

Bac d'apport

Pelle



Accès 24h/24 et 7j /7

EN VRAC

Réserve de matière sèche

Les accessoires ?

- Un bioseau ou autre contenant dédié pour collecter chaque jour les biodéchets
- Une pelle pour ajouter de la matière sèche à chaque apport

Pour faciliter le tri, l'Agglomération fournit gratuitement un bioseau.



Les règles d'or

POUR UN APPORT RÉUSSI !



Triez tous les déchets alimentaires avant de les déposer dans le bioseau



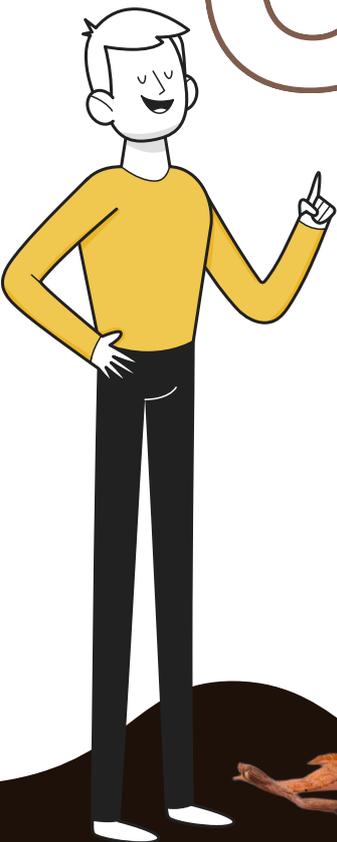
Localisez le **point d'apport le plus proche** en vous rendant sur le site de l'Agglomération ou via l'application Hoali



Ouvrez le couvercle et **videz le bioseau** en prenant soin qu'aucun déchet ne tombe au sol



Ajoutez de la matière sèche et pensez à bien **refermer le couvercle**



Comment obtenir un bioseau ?

Pour faciliter le tri, Guingamp-Paimpol Agglomération fournit gratuitement un bioseau. Contacter le service gestion des déchets pour plus de renseignements.

Peut-on utiliser un sac dans le bioseau ?

Oui il est possible d'utiliser un sac dans le bioseau, mais uniquement en papier kraft. Ces sacs permettent de maintenir le bioseau propre et de faciliter le transfert des déchets vers le composteur.

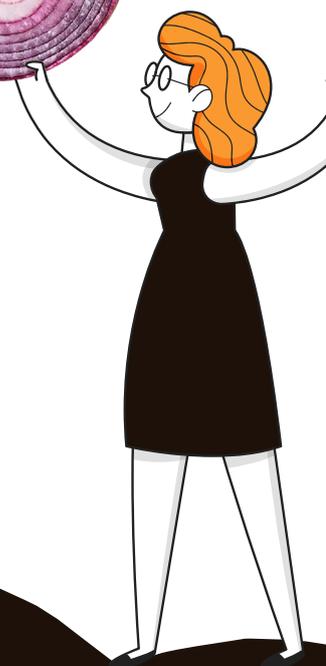


ATTENTION

Seuls les sacs en papier kraft sont autorisés dans les composteurs grutables. Les sacs dits biodégradables « effet plastique » ne sont pas autorisés.



La série des mémos sur le compostage par Guingamp-Paimpol Agglomération



Vous avez un doute ou une question ?

Vous rencontrez un problème concernant les composteurs grutables ?

**CONTACTER LE SERVICE
GESTION DES DÉCHETS**
Tél. 02 96 13 59 59
dechets@guingamp-paimpol.bzh



Une question ? Un doute ?
Le réflexe Hoali !

Retrouvez les **jours de collecte**, les **consignes de tri** et les **points d'apport volontaire** les plus proches de chez vous ainsi que les **horaires d'ouverture des déchèteries**.



C'est dans la poche...
Application disponible sur
App Store et Google Play

**Toujours
en contact**



www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION